



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Pollution accidentelle (déchets plastiques) des rives : les Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux, des Baronnies provençales et le Syndicat Mixte de l'Ouvèze provençale au chevet du Toulourenc**

**Les Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux, des Baronnies provençales ainsi que le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP) veillent sur le Toulourenc et y déploient des actions différentes, mais complémentaires. Le 13 décembre, les fortes pluies ont mis au jour un remblai constitué d'une grande quantité de déchets plastiques issus d'anciennes activités agricoles. Ceux-ci sont en train de se répandre dans la rivière et ses abords. Comment agir de manière concertée et efficace ?**

*« Avec mon homologue, le Maire de Malaucène, nous sommes très préoccupés par la situation : des déchets que nous n'avons pas encore réellement quantifiés se répandent dans le milieu. Nous nous demandons dans quel état cela va laisser le Toulourenc »* explique Frédéric ROUX, vice-président délégué à l'écotourisme et au sports de nature du Parc naturel régional des Baronnies provençales, et également Maire de Mollans-sur-Ouvèze.

Les Parcs collaborent déjà sur le Toulourenc : celui des Baronnies provençales cofinance deux des postes d'écogardes que recrute tous les ans le Parc du Mont-Ventoux pour réaliser des actions de médiation et de sensibilisation des visiteurs sur la fragilité du milieu et les bons comportements à adopter. Le Parc du Mont-Ventoux accompagne plus précisément les Sous-préfets de Nyons et de Carpentras dans l'animation d'un comité de suivi du Toulourenc auquel participe également le Parc des Baronnies provençales. *« Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux a une responsabilité particulière, qui lui a été confiée par l'Etat, les élus locaux et l'ensemble des partenaires du comité de pilotage Natura 2000 quant à la protection du Toulourenc et nous assumons ce rôle avec diligence et enthousiasme »* explique Jacqueline BOUYAC, présidente du Parc du Mont-Ventoux. Celui-ci est en effet en charge de l'animation du périmètre Natura 2000 appelé « L'Ouvèze et le Toulourenc ». *« Nous veillons, dans ce périmètre défini par l'Etat, à la connaissance et la préservation de la biodiversité. Cela signifie que nous accompagnons les porteurs de projets (privés ou publics) dans le déploiement d'actions intégrant le mieux possible la protection des habitats naturels »* confirme Alexandre Roux, maire d'Entrechaux, qui assure la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000. Pour mémoire c'est l'animatrice du site qui a lancé la première alerte auprès des différents partenaires.

Le SMOP quant à lui est le syndicat de rivière qui travaille sur l'ensemble du bassin versant de l'Ouvèze. Cela inclue donc le Toulourenc qui est l'un de ses affluents. Dans son champ de compétence entre la Protection contre les Inondations (le « PI » de « GEMAPI ») qui comprend la défense contre les inondations (réalisation et maintenance des infrastructures de protection), l'animation et la concertation autour du risque inondation, le déploiement d'un système de surveillance pour protéger les populations (particulièrement actif en ce moment). Il est également en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques (le « GEMA » de « GEMAPI ») qui consiste en l'aménagement du bassin versant, l'entretien et l'aménagement du cours d'eau et la restauration des milieux aquatiques et des zones humides. Un technicien a passé la journée avec le Maire de Mollans-sur-Ouvèze dans le Toulourenc pour établir un premier diagnostic de la situation. *« Compte tenu de la météo les équipes du Syndicat Mixte sont concentrées pour l'instant sur le dispositif de surveillance des crues pour protéger au mieux les populations et leurs biens, mais nous répondrons présents lorsqu'il s'agira d'intervenir sur la question de la résorption de ces déchets plastiques »* précise Jean-François Périllhou, Président du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale.

Aujourd'hui que faire ? L'Office Français de la Biodiversité (OFB), qui joue un rôle de police de l'eau et de l'environnement s'est saisi de la question. C'est bien à lui d'abord, d'enquêter et de clarifier les tenants et aboutissants de la situation. Les Parcs naturels régionaux et le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale laissent donc l'Etat faire son travail. Ils lui apporteront toute l'aide et le soutien nécessaires pour étayer son enquête. Le moment venu, les trois partenaires se mobiliseront pour traiter le problème à la source (éliminer les déchets plastiques) et réparer les dégâts dans la rivière. Des actions de nettoyage pourront être coordonnées par les Parcs. *« L'état de la rivière ne permet pas d'organiser ces événements dès maintenant, ce serait trop dangereux. Les communautés de communes, les communes et tous les acteurs qui le souhaitent seront bien sûr associés (fédérations de pêche, associations locales...) »* précise Nicole PELOUX, présidente du Parc naturel régional des Baronnies provençales.



Une autre vie s'invente ici



575 route de Nyons \* 26510 \* SAHUNE \* Tél. : 04 75 26 79 05 \* [smbp@baronnies-provencales.fr](mailto:smbp@baronnies-provencales.fr) \* [www.baronnies-provencales.fr](http://www.baronnies-provencales.fr)

**58 PARCS NATURELS RÉGIONAUX EN FRANCE**

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Cette question des déchets plastiques issus d'anciennes pratiques agricoles a également été identifiée comme un risque dans la vallée de l'Eygues dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000, animé cette fois par le Parc naturel régional des Baronnies provençales. Cet évènement pourrait être le déclencheur d'une action concertée entre les propriétaires concernés, les syndicats de rivières, les Parcs et leurs financeurs pour identifier, quantifier et qualifier les sources potentielles de pollution et les éliminer.